

**Publication d'un projet de règlement à la Gazette officielle du Québec pour consultation –
Règlement modifiant le Règlement sur les valeurs mobilières (Modernisation du modèle de dépôt
du prospectus applicable aux fonds d'investissement)ⁱ**

Vous trouverez, ci-dessous, le projet de règlement suivant, en versions française et anglaise :

- *Règlement modifiant le Règlement sur les valeurs mobilières.*

Ce projet de règlement a été publié dans la Partie 2 de la *Gazette officielle du Québec* du 4 septembre 2024 (156^e année, n° 36). Le texte du projet pourra être approuvé avec ou sans modification par le gouvernement à l'expiration du délai de 45 jours à compter de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec* le 18 octobre 2024.

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit à l'adresse mentionnée dans l'avis, avant l'expiration du délai de 45 jours à compter de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le 5 septembre 2024

ⁱ Diffusion autorisée par Les Publications du Québec